

POSTULAT
des groupes PDCB et PDCC, par le député Joachim Rausis, concernant: facilitons
l'accès aux CMS (17.03.2011) 1.139

Dans notre société vieillissante, la solidarité intergénérationnelle ne doit pas être un simple concept vide de sens.

Il existe des structures performantes, tels les CMS, qui au quotidien prennent en charge nos aînés et assurent des services de base pour leur bien-être. Afin de faciliter leur accessibilité, nous demandons par le présent postulat la mise en place de "chèques aînés" garantissant la gratuité des trois premières visites des CMS à domicile.

De plus, nous demandons un allègement des prix horaires facturés aux familles en fonction de la prise en charge d'une personne âgée. Le niveau de dépendance donnant droit à une déduction serait calculé par les CMS.

Sion, le 17 mars 2011
(09h48)

Groupes PDCB et PDCC, par
Joachim Rausis, député